Image not found or type unknown

Aidee mon besoin d'etre eclairer

Par **papillon_f44**, le **18/03/2011** à **16:25**

Bonjour,
j'ai recu mon jugement pour le droit de visite et d'hibergement mais une phrasse que j'ai pas compris ce que veu dir : ce pendant le magistrat reserve en l'etat le droit d'accueil du pere pendant les vacances scolaires. merci cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés